

## TOTALITARIANISM AND DESTINIES

### LA DEPORTATION EN UNION SOVIETIQUE DES CITOYENS ROUMAINS D'ETHNIE ALLEMANDE. DOCUMENTS DES ARCHIVES DU SERVICE SPECIAL D'INFORMATIONS (JANVIER 1945)

NICOLETA IONESCU-GURĂ

Le 6 janvier 1945, la Commission Alliée de Contrôle demandait dans une note adressée au Président du Conseil des Ministres la mobilisation du 10 au 20 janvier 1945 de tous les habitants allemands aptes pour le travail, sans distinction de citoyenneté, notamment des hommes de 17 à 45 ans et des femmes de 18 à 30 ans. Les femmes avec des nourrissons âgés de moins d'un an étaient dispensées. Les mobilisés étaient autorisés à un bagage personnel d'environ 20 kg, contenant des vêtements d'hiver, de gros souliers, des chemises et du linge, un couteau, des fourchettes, des objets sanitaires et des vivres pour 15 jours. Ils avaient le droit d'écrire et de recevoir des colis par la poste. La Commission Alliée de Contrôle offrait au chef du gouvernement roumain la possibilité d'exempter certains citoyens d'ethnie allemande (patrons et directeurs de fabriques, ouvriers qualifiés indispensables, etc.). Une liste spéciale devait être rédigée «avec ceux qui, bien qu'appartenant à cette catégorie, selon l'Etat roumain ou les administrations locales, étaient en droit d'être dispensés»<sup>1</sup>. Il convient de noter que «des mesures similaires de déportation en Union soviétique ont été prises par les autorités soviétiques dans les communautés allemandes de Hongrie et de la Yougoslavie»<sup>2</sup>.

Le Roi Michel, chef de l'Etat roumain, le Gouvernement Rădescu et les chefs des partis politiques ont réagi aux demandes de la Commission Alliée de Contrôle en invoquant contre cette mesure des raisons économiques, juridiques et humanitaires. «Les diplomates américains ont protesté également. (...) Mais les bonnes intentions des autorités américaines sont restées au stade des notes diplomatiques. Par contre, le premier ministre de la Grande Bretagne approuve la décision du Commandement soviétique»<sup>3</sup>.

Environ 69 000 citoyens roumains d'ethnie allemande ont été envoyés dans des camps de travail forcé en Union soviétique. «Le chiffre initial, selon le représentant soviétique, a été *d'environ 80 000 Roumains-Allemands*, mais 11 000 ont fini par être dispensés suite à un rapport spécial du Gouvernement roumain»<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Dinu C. Giurescu, *Guvernarea Nicolae Rădescu*, București, 1996, p. 119.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 124.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 123.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 124.

Beaucoup d'entre eux ne retourneront jamais au pays vers la fin des années '40, ayant succombé aux accidents de mine, à la sous-alimentation ou au travail épuisant. L'économie du pays eut à souffrir à cause de la déportation des ethniques allemands, car «De nombreuses entreprises durent réduire ou même arrêter complètement leurs activités de production, par manque d'ouvriers qualifiés»<sup>5</sup>.

Le 18 janvier 1945, lorsqu'un bon nombre de citoyens d'ethnie allemande étaient déjà en route vers l'Union soviétique, le journal «Universul» publiait le communiqué de la Présidence du Conseil des Ministres: «Les catégories suivantes de citoyens d'origine ethnique allemande sont mobilisées par l'ordre du Haut Commandement soviétique, afin d'être emmenés là où il y a besoin de force de travail: les hommes de 16 à 45 ans; les femmes de 18 à 30 ans, à l'exception de celles nourrissant des bébés de moins d'un an. Dès qu'ils arriveront à leur destination, les familles en seront informées et autorisées à leur écrire et à leur envoyer des colis. La mobilisation a un caractère provisoire, car il s'agit de travaux destinés aux besoins de guerre»<sup>6</sup>. En pratique, un grand nombre d'abus furent commis: les limites d'âge ne furent pas respectées dans tous les cas, des personnes qui ne remplissaient pas les critères furent mobilisées quand même, un bon nombre de mobilisés ne purent pas emmener avec eux des affaires personnelles de stricte nécessité, etc., tel qu'il apparaît dans les notes du Service Spécial d'Informations (SSI) qui fonctionnait auprès de la Présidence du Conseil des Ministres.

Quatre notes des archives du Service Spécial d'Informations sur la mobilisation à Braşov, à Bucarest, à Sibiu et à Timişoara sont présentées dans ce qui suit, notes que nous considérons édifiantes quant aux conditions dans lesquelles la déportation en Union soviétique des citoyens roumains d'ethnie allemande fut réalisée au mois de janvier 1945.

## I

Le 16 janvier 1945

### NOTE

#### La mobilisation des minoritaires allemands de Roumanie

L'arrestation de sujets roumains d'origine ethnique allemande a commencé dans tout le pays pendant la nuit du 10 au 11, notamment le 11 janvier de l'année en cours, semant le désespoir parmi la population minoritaire allemande.

Les arrestations ont été précédées par des rumeurs et des versions diverses, menant à croire que l'on voulait déporter en Union soviétique tous les Allemands, les premières anticipations dans ce sens s'appuyant sur le fait que, ça et là, les organes soviétiques avaient dressé des listes avec les habitants minoritaires allemands des deux sexes, avant que les

<sup>5</sup> Jean Schafhütl, *Krasnodon-Lagărul 1210*, in «Analele Sighet», 1995, no. 2, p. 422.

<sup>6</sup> Arhiva Consiliului Național pentru Studierea Arhivelor Securității (ci-après: ACNSAS), fonds Documentar, dossier 3 960, f. 119.

premières informations véridiques transpirent au sujet des mesures projetées contre eux. Dès la mise en circulation des premières versions, l'angoisse s'est installée parmi les minoritaires allemands, sans que ces derniers abandonnent toutefois l'espoir d'être finalement dispensés de cette déportation. La population minoritaire allemande n'a abandonné cet espoir ni lorsque les mesures projetées sont devenues de notoriété publique, ni même à la veille des premières déportations, sachant que ses représentants (dr. Hans Otto Roth, dr. Rudolf Brandsch, dr. Victor Glondys) faisaient encore des démarches auprès des autorités et que, selon certaines versions, le gouvernement même s'opposait aux demandes formulées par les Soviétiques. Les minoritaires allemands mettaient leur espoir aussi dans une intervention anglo-américaine en leur faveur. En même temps, les minoritaires allemands essayaient de trouver des solutions pour échapper à la déportation par la fuite, la mobilisation dans des unités militaires roumaines, la résistance et même le suicide. Comme la date fatidique approchait et qu'aucun indice ne laissait croire que le péril était passé, les minoritaires allemands ont perdu tout espoir pour sombrer dans la dépression et l'angoisse, qui ont atteint leur intensité maximale le 9 et le 10 janvier de l'année en cours. Le moral de la population allemande s'est complètement écroulé dans la nuit du 10 au 11 janvier et pendant le 11 janvier de l'année en cours, lorsque les organes soviétiques et roumains ont commencé les arrestations.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier et pendant le 11 janvier de l'année en cours, des patrouilles roumano-soviétiques, assistées par des civiles, ont commencé presque dans toute la Capitale, par circonscription, l'arrestation des sujets roumains d'origine ethnique allemande, qui ont été transportés dans des camions à la gare de Băneasa, où des wagons vides les attendaient. Jusqu'au soir du 11 janvier de l'année en cours, 8 500 personnes ont été arrêtées dans la Capitale, le nombre des wagons dans lesquels celles-ci furent embarquées étant de 64. Pendant le même 11 janvier, une commission de triage a fonctionné à Băneasa, comptant deux généraux soviétiques, le Colonel Radu Ionescu, le directeur général de la Sûreté et le chef de la police militaire de la gare de Băneasa. Pendant la vérification des papiers, 35 prisonniers ont été libérés, certains portant des noms indubitablement roumains: Rădulescu, Vasilescu, Pociovălișteanu.

Dans la matinée du 11 janvier de l'année en cours, un commissaire appartenant à la circonscription n° 35 de la Police et un militaire soviétique de rang se sont déplacés à la Société «Siemens Schuckert», 5 Rue Maria Hagi Moscu, et ils ont demandé à la Direction de dresser une liste avec les fonctionnaires minoritaires allemands et de les instruire à faire leurs bagages, environ 20 kg par personne, y compris des vivres pour deux semaines. Suite à cette demande, 39 personnes ont été inscrites sur la liste, presque toutes de stricte nécessité (ingénieurs, monteurs), sans lesquelles la société se verra forcée à arrêter son activité, ne pouvant exécuter les commandes en cours, en valeur de 65 162 350 lei.

Parmi les personnes arrêtées dans la Capitale on retrouve les frères Falk, propriétaires de l'entreprise de teinture, les fils du fabricant Otto Gagel, le pianiste Josef Pruner, l'artiste George Groner et toute une série de fonctionnaires de la Poste Centrale, hommes et femmes. On a arrêté aussi des Roumains portant des noms allemands, ainsi que des Juifs qui pendant l'ancien régime s'étaient fait passer pour Allemands, afin de se mettre à l'abri.

Les arrestations continuent. Le nombre total des personnes arrêtées dans la Capitale remonte à environ 15 000.

L'arrestation des minoritaires allemands a commencé à Braşov dans la matinée du 11 janvier de l'année en cours. A 5 heures du matin, environ 300 charrettes ont été amenées Rue T. Moşoiu, chacune accompagnée par 2-3 soldats soviétiques et 2-3 soldats roumains, et avec un agent NKVD posté de place en place. A 5 heures 30, les charrettes se sont mises en marche dans les rues de la ville, par groupes, pour l'arrestation des minoritaires allemands. On a arrêté des minoritaires allemands des deux sexes, sans tenir compte de la couleur politique ou de la fonction qu'ils occupaient dans une entreprise, par exemple, même s'ils étaient indispensables comme spécialistes. On a arrêté ainsi le caissier du syndicat Metal-Fier-Chimic, membre du comité d'initiative de l'Organisation Antifasciste Allemande (D.A.O.) et le directeur, les ingénieurs et les fonctionnaires des usines Teutsch, dont la direction a été prise par le Comité de Fabrique. Des Roumains et des Hongrois ont été arrêtés aussi. La plupart étant pris au dépourvu, ils ne purent ni se munir des aliments de stricte nécessité, ni assurer la garde de leurs maisons et de leurs enfants (les uns âgés de moins de 2 ans), ces derniers se trouvant ainsi complètement abandonnés.

Les mesures étant très sévères, on a enregistré jusqu'à présent 41 cas de suicide. Parmi les suicidés figure le dr. Andrei Sitterly, chirurgien et orthopédiste, avec toute sa famille, domiciliés au 8 Rue Neagoe Basarab.

Les 10 et 11 janvier, 134 sujets roumains d'origine ethnique allemande ont été arrêtés à Craiova par la police. Le 11 janvier de l'année en cours, 117 de ces prisonniers ont été envoyés en camions au camp de Caracal, les 17 autres étant mis sous surveillance à leurs domicile, étant malades.

L'arrestation des minoritaires allemands de Sibiu et des alentours a commencé dans la nuit du 12 au 13 janvier de l'année en cours, un bataillon NKVD étant arrivé à Sibiu auparavant, notamment le 10 janvier de l'année en cours. On a arrêté des minoritaires allemands des deux sexes, âgés de 17 à 30 ans (femmes) et de 18 à 45 ans (hommes).

Des scènes tragiques se sont déroulées au cours des arrestations effectuées dans la Capitale et dans les villes de province, surtout là où les parents ont été séparés de leurs enfants, ces derniers restant sans aucun soutien. La population roumaine, à l'exception des cercles d'extrême gauche, surtout les Roumains de Transylvanie, montre en général de la compassion pour le sort des minoritaires allemands, leur déportation étant considérée une grande perte pour le potentiel humain et économique du pays. En plus, dans certains cercles roumains de Transylvanie, des voix clament que de toute façon les Allemands vivent dans ces contrées depuis 800 ans et qu'ils devraient être protégés, surtout que l'Allemagne, quel que soit son régime politique, n'oublierait jamais que la Roumanie a consenti à leur déportation. Sous l'emprise des arrestations, les Roumains à leur tour ont été pris d'angoisse au sujet de leur propre sort, car ils s'attendent à ce que très bientôt les autorités soviétiques demandent que les Roumains soient déportés aussi dans des camps de travail en Union soviétique, en commençant par les légionnaires et les criminels de guerre, puis d'autres.

Cette angoisse a été causée par les bruits selon lesquels les Soviétiques auraient demandé à la Roumanie la mise à disposition d'un nombre de 800 000 personnes aptes pour le travail (1 600 000, selon une autre version), la différence entre le nombre des minoritaires allemands et le nombre demandé initialement devant être complétée avec des Roumains.

Surtout en Transylvanie, l'arrestation des minoritaires allemands a des répercussions visibles sur le rendement du travail, entravant l'activité dans tous les secteurs de la vie économique.

*Source du document:* ACNSAS, fonds Documentar, dossier 3 960, ff. 84-89 (Original en roumain).

## II

Agence du Banat  
Centre de Timișoara

Note n° 1 279  
Le 16 janvier 1945

### L'arrestation des éléments d'origine allemande

Dans la nuit du 13/14 janvier 1945, à Timișoara et dans tout le département de Timiș-Torontal, le Commandement soviétique local en collaboration avec le Commandement roumain et la police locale, ont procédé à l'épuration et à l'arrestation de tous les citoyens d'origine ethnique allemande proprement dite, ainsi que de tous les citoyens, sans différence d'origine, que l'on a trouvés inscrits et ayant activé au cadre du Groupe ethnique allemand (GEG), qui ont été arrêtés et concentrés au début dans des foyers et des camps aménagés spécialement à les héberger jusqu'à l'arrestation complète de tous ceux visés. Ces opérations ont été effectuées en base d'un recensement général, réalisé au préalable par la police locale et mis à la disposition du Commandement soviétique suprême, afin de pouvoir estimer le nombre existant des éléments susmentionnés.

Au début, l'action a été menée par les autorités militaires et civiles roumaines, secondées par des militaires soviétiques. Les normes de conduite ont été les suivantes: on a arrêté les hommes nés entre 1899 et 1928 et les femmes, entre 1914 et 1927. L'opération d'épuration a été effectuée surtout la nuit, lorsque chaque patrouille, en allant d'une maison à l'autre, arrêtaient tout ce qui correspondait aux normes et indices de recensement. Au moment de l'arrestation, quelle que fut l'heure de la nuit où la patrouille arrivait, le citoyen ou la citoyenne visés, complètement démoralisés, obéissaient à l'ordre sans mot dire. Dans ce sens, on leur a mis en vue au préalable de se munir de vivres pour 15 jours, d'effets personnels et de vêtements chauds. Tous ces articles de stricte nécessité ont été collectés par les patrouilles mixtes le jour où les prisonniers se trouvaient déjà dans les camps provisoires. Des scènes terribles ont eu lieu, lorsque le foyer familial et le lieu natal durent être quittés. Beaucoup d'entre eux, apprenant la nouvelle de bonne heure, se sont enfuis; d'autres, pour échapper à la déportation, se sont suicidés. Il y a eu des cas où des jeunes filles d'origine ethnique allemande, des élèves de lycée âgées entre 17 et 18 ans, prises de désespoir, se sont enfuies la nuit dans les rues, pour se jeter dans les bras des officiers roumains, en leur disant: «vous êtes roumains, vous avez un cœur, vous avez une éducation, nous nous remettons à vous, ne nous abandonnez pas, sauvez-nous».

L'opération effectuée pendant les premiers jours, et qui avait été conduite par les autorités roumaines, n'ayant pas donné le résultat anticipé, le Commandement soviétique de Bucarest, face à cette situation, a donné immédiatement l'ordre que la continuité des opérations d'arrestation de l'élément allemand soit assurée directement par la police militaire soviétique, les autorités roumaines civiles et militaires devant les seconder et indiquer, afin de faciliter la rapidité des opérations, les lieux où l'on pouvait les trouver.

Dans les camps où ceux-ci ont été gardés de manière provisoire, jusqu'à l'arrestation complète de tous les éléments visés, on a institué des commissions mixtes de triage. Le triage s'est fait de la manière suivante: on a dispensé les femmes avec des enfants âgés de moins d'un an, on a dispensé les femmes malades, et même les hommes qui l'étaient.

Aujourd'hui, le 16 janvier 1945, les opérations d'épuration et d'arrestation de l'élément ethnique allemand sont achevées, en ce que tous ceux concentrés provisoirement dans des foyers et des parcs ont été embarqués dans des voitures soviétiques fermées, escortés par des sentinelles et conduits à la gare afin d'être embarqués dans des wagons de marchandise, bien fermés. A la gare, à part les wagons, une garde très stricte était assurée par des sentinelles soviétiques, tel que personne ne pouvait approcher ces gens ou même leur donner un verre d'eau. L'embarcation a été faite sous la surveillance de l'Armée soviétique, environ 30 personnes des deux sexes étant introduites dans chaque wagon.

Le Commandement de Police du Municipale de Timișoara, vu que certains des éléments susmentionnés se sont enfuis, de commun accord avec les autorités soviétiques, a passé un communiqué relatif à la mobilisation pour le travail, selon lequel «tous les habitants d'origine allemande, hommes et femmes, nés entre 1899 et 1927 pour les hommes et entre 1914 et 1927 pour les femmes, étaient obligés de se présenter aux circonscriptions de police locales respectives le 17 janvier 1945 au plus tard, afin d'être enregistrés et envoyés au travail. Ceux qui ne se présenteront pas et qui ne respecteront pas ce communiqué seront envoyés à la Court martiale et sanctionnés avec sévérité».

*Source du document:* ACNSAS, fonds Documentar, dossier 3 960, ff. 82-83 (Original en roumain).

### III

Equipe spéciale C. SP.  
Brașov

NOTE n° 1026  
du 17 janvier 1945

Nous avons l'honneur de vous communiquer en ce qui suit la manière dont l'arrestation des Saxons de la ville a été faite:

1. Dès le soir de 10 janvier de l'année en cours, des patrouilles mixtes roumano-soviétiques avec des charrettes réquisitionnées dans les villages limitrophes ont été amenées dans les rues et les quartiers principaux ayant une population en majorité saxonne. L'arrestation des Saxons (hommes, femmes et enfants) a commencé à l'aube, d'après des listes rédigées par la police locale (Livre d'Immeuble), listes qui ont été au préalable

vérifiées aux domiciles respectifs par la police et par des militaires russes. Les patrouilles faisant les arrestations étaient formées d'un sous-officier ou commissaire de police accompagné par deux militaires soviétiques.

Pendant leur arrestation, qui se fit comme déjà dit à l'aube, la circulation dans les rues a été interdite et les gens empêchés de sortir de leurs maisons. A mesure qu'ils étaient arrêtés, ils étaient transportés avec les charrettes aux centres de triage où fonctionnait une commission russe assistée par des officiers roumains. Le triage consistait à prouver l'origine ethnique immédiatement, à l'aide des documents. Ceux qui étaient triés pour le camp étaient embarqués immédiatement dans des camions couverts et transportés aux baraques de provenance allemande, situées sur la chaussée Sf. Petru, près de la Flottille d'Aviation. Les baraques avaient été aménagées au préalable, avec des lits faits de grosses planches, et chauffées suffisamment. A noter que, tant que les Saxons sont restés dans les baraques, ils n'ont été employés à aucune corvée, des soldats russes étant désignés tout spécialement pour apporter le bois et pour faire le nettoyage.

2. Le lendemain, le 12 janvier de l'année en cours, on a fait une visite médicale, très peu en étant dispensés (laissés au domicile). Le dernier triage a été effectué à cette occasion. A la visite médicale, on a affirmé que les personnes pouvant être dispensées étaient les estropiés, les infirmes, les malades de tuberculose dans un stade avancé et tous ceux qui avaient contracté à l'heure qui était une maladie vénérienne, ceux qui souffraient d'une telle maladie étant conseillés de le déclarer et ils seraient laissés libres. Par contre, si en arrivant en Russie une telle maladie était dépistée, ils seraient fusillés sur le champ, car en Russie les maladies vénériennes ne sont pas admises.

3. Le même jour, un colonel russe leur a adressé la parole dans de beaux termes, par l'intermédiaire d'un officier roumain qui traduisait, en leur disant: «Ils devaient être tranquilles, car en Russie ils allaient avoir une belle vie et ils auraient les mêmes fonctions détenues chez nous, dans les mêmes domaines. Le laboureur travaillerait la terre, recevant aussi des outils agricoles. Le fonctionnaire, une fois ayant appris le russe, travaillerait dans un bureau. Les médecins, les ingénieurs, etc., travailleraient chacun dans sa spécialité. Les étudiants et les élèves pourraient continuer en Russie leurs études interrompues, tout à fait gratuitement. En plus, ils auraient la possibilité d'écrire à leurs familles restées au pays, en leur faisant savoir ainsi qu'ils y étaient bien traités». A leur tour, les Saxons ont mis les questions suivantes: «Qu'est-ce qu'il arrivera des jeunes enfants restés au pays?». On leur a répondu que l'Etat roumain en prendra grand soin. «Où seront-ils menés?» «Quand reviendront-ils?» On leur a répondu qu'il allaient en Russie; pour ce qui est de revenir, il valait mieux ne plus lui poser cette question car il ne pouvait leur répondre. Pour conclure, le colonel russe leur a souhaité bon voyage et beaucoup d'autres enfants, qui auront une belle vie en Russie.

4. Il faut signaler aussi les manifestations hostiles des Saxons, se passant de la manière suivante: Pendant qu'ils étaient transportés aux centres de triage et au camp, ils firent preuve de l'orgueil allemand spécifique, en chantant des chansons allemandes et en manifestant pour Hitler et pour la victoire allemande. Au camp, ils gardèrent toujours une attitude digne et orgueilleuse, de la manière suivante: Lorsqu'ils tombaient proie au désespoir, ils étaient encouragés par les vieux Saxons, parmi lesquels nous citons Iuliu

Teutsch, le propriétaire de la fabrique locale portant le même nom. Pendant la nuit on fit aussi des mots d'esprit, en essayant ainsi de garder une atmosphère légère. Ils reçurent au camp la visite du maire de la ville, Cucu Alexandru, nommé comme tel à l'occasion de la manifestation des ouvriers du 23 novembre 1944. Bien que le susnommé promit de mettre à leur disposition un camion avec des aliments, il se fit huer, et on cria «A bas le journal "Drum Nou"», le susnommé ayant été rédacteur responsable lors du commencement de la publication de ce journal. Le chef administratif du département, le colonel Zaharia, se rendit lui aussi au camp, mais il n'eut aucune rencontre avec les Saxons. Les Soviétiques regardaient avec beaucoup de calme toutes ces manifestations hostiles des Saxons. Un militaire soviétique remarqua même que ces Saxons, qui s'en allaient fascistes, allaient bientôt revenir en tant que communistes fervents.

5. En conclusion, l'arrestation des Saxons de la ville est commentée de la manière suivante: Le grand nombre de jeunes filles envoyées en Russie mènerait à un métissage des races russe et allemande. A noter aussi que les normes d'arrestation n'ont pas été respectées, puisqu'on a arrêté aussi des jeunes filles de moins de 18 ans. De même, on a arrêté des hommes âgés de plus de 44 ans, parmi lesquels on cite le Saxon Schill, âgé d'environ 65 ans, propriétaire de la fabrique portant le même nom, d'où il résulte que les Russes comptent accaparer un grand nombre de spécialistes. En général, l'état d'esprit parmi les habitants est très agité, pour les raisons suivantes: en mettant de côté l'esprit monopolisateur allemand et l'orgueil dont ils firent preuve lors des arrestations (voir le paragraphe n° 4), la population s'apitoie sur le sort des jeunes Saxonnnes qui se retrouvent de si tôt séparées de leurs parents. On parle aussi du fait que plusieurs Saxons, en apprenant qu'ils allaient être arrêtés, se sont suicidés. Nous citons le cas du médecin Siterli Andrei, qui s'est suicidé avec sa femme et leurs deux enfants. Selon les bruits qui courent, l'arrestation des Saxons sera suivie de l'arrestation d'un bon nombre de Hongrois et de Roumains, ce qui crée une situation très alarmante, surtout parmi les artisans, qui craignent être arrêtés par raison de leur spécialisation. Les rumeurs très insistantes selon lesquelles plusieurs fabriques seront prises et transportées en Russie ne font qu'alimenter l'angoisse. En plus, on regarde de mauvais œil l'arrestation des épouses de fonctionnaires publics qui étaient d'origine ethnique allemande, ainsi que l'arrestation de plusieurs officiers roumains qui, à leur tour, étaient d'origine ethnique allemande. L'ingénieur Măzgăreanu, aide de préfet au département de Braşov, nommé dans cette qualité le 23 novembre 1944, à l'occasion de la manifestation des ouvriers, réputé agitateur des masses ouvrières, s'est exprimé dans un cercle d'amis qu'il n'avait jamais cru que les communistes seraient aussi barbares. Le nombre des Saxons qui ont quitté la ville de Braşov jusqu'à présent, le 12 janvier 1945, s'élève à environ 2 600 personnes, environ 1 400 autres devant partir aussi, car ils se retrouvent sur les listes et on les cherche, n'ayant pas été trouvés à leur domicile.

*Source du document:* ACNSAS, fonds Documentar, dossier 3 960, ff. 109-114 (Original en roumain).



## IV

Le 26 janvier 1945

## NOTE

## L'arrestation des minoritaires allemands de Sibiu

Le 13 janvier de l'année en cours, à 5 heures du matin, l'arrestation des citoyens roumains d'origine ethnique allemande a commencé à Sibiu. Les opérations ont été menées par des équipes mixtes roumano-soviétiques, comprenant des effectifs des troupes soviétiques et roumaines se trouvant à Sibiu, des gendarmes roumains et les organes de la police roumaine (commissaires, commissaires adjoints, agents de police, gardiens publics). Le reste des troupes soviétiques et roumaines ont été mises en partie en état d'alerte toute la nuit du 12 au 13 janvier et pendant le 13 janvier de l'année en cours, prêtes à intervenir avec les armes si besoin, et en partie déployées dans les rues, en patrouilles.

Les effectifs soviétiques ont inclus des troupes de la garnison de Sibiu et un bataillon NKVD, les effectifs roumains faisant partie des équipes mixtes comprenant surtout des élèves de l'école militaire de sous-officiers.

Des pré-militaires roumains ont été convoqués pour le 13 janvier 1945 aussi, mais ils n'ont pas été employés. Les autorités soviétiques ont bénéficié d'environ 100 camions pour l'arrestation des minoritaires allemands et une série de wagons vides, pour le transport des prisonniers en Union soviétique, attendaient depuis quelques jours dans la gare de Sibiu.

Des officiers anglais sont arrivés à Sibiu pour participer en tant qu'observateurs, accompagnés par des officiers soviétiques, aux opérations d'arrestation des minoritaires allemands, événement anticipé et attendu avec grande tension par l'opinion publique. A l'heure susmentionnée les équipes mixtes roumano-soviétiques ont commencé à entrer dans les maisons habitées par les minoritaires allemands inscrits sur les listes dressées par le Commandement de Police de Sibiu, en procédant de la manière suivante: on faisait l'appel d'après le nom et l'adresse inscrite sur la liste, en indiquant qui allait être arrêté et qui non, en annonçant les personnes visées qu'elles seraient arrêtées dans une demi-heure et en leur laissant une liste avec les affaires qu'elles pouvaient emmener, notamment un bagage de 10 kilos au plus (vêtements d'hiver et d'été, du linge, des aliments). Ensuite ils s'en allaient et le plus souvent dans moins d'une demi-heure, parfois avec un retard, un camion soviétique (gardé par des soldats soviétiques et des élèves de l'école militaire de sous-officiers roumains) arrivait et les personnes qui devaient partir y étaient embarquées en grande vitesse.

Les personnes arrêtées ont été transportées dans les centres de rassemblement préparés en avance (les salles de cinéma Rio, Apollo et Corso, des anciennes cantines pour les étudiants, des écoles, des anciens restaurants, des anciens ateliers allemands, etc.).

Des scènes tragiques se sont déroulées quand l'annonce de l'arrestation était faite et ensuite lorsqu'elle se faisait effectivement, scènes qui ont impressionné certains des Soviétiques aussi. Des familles ont été anéanties par le hasard de l'âge: les parents séparés de leurs enfants, les époux des épouses, les frères des sœurs, les pères de leurs épouses et de leurs enfants, les mères de leurs époux et de leurs enfants. Des enfants entre 2 et 5 ans sont restés seuls, étant mis en garde chez des parents ou des voisins. On a procédé à un inventaire des maisons restées vides ou habitées par des enfants très jeunes, celles-ci étant

par la suite sigillées, dans certains cas, les locataires, roumains ou minoritaires allemands, étant évacués.

Sous l'effet des scènes dont ils avaient été témoins, toute une série de fonctionnaires de l'Administration financière, qui avaient accompagné les équipes opérant les arrestations afin de faire l'inventaire des maisons, ont demandé leur remplacement, pour éviter un infarctus.

Le contrôleur financier Dorobanțu a refusé de manière catégorique de continuer à accompagner les équipes dans l'après-midi du 13 janvier de l'année en cours, en demandant d'être admis à l'hôpital pour une maladie de cœur. D'autres fonctionnaires ont essayé de se procurer des certificats médicaux afin de ne pas devoir participer aux opérations d'arrestation.

Le 13 janvier de l'année en cours la plupart des magasins de Sibiu ont été fermés et les bureaux, les usines et les fabriques d'où des minoritaires allemands ont été arrêtés n'ont pas travaillé.

Des groupes désolés, parents et enfants qui pleuraient, amis et connaissances, guettaient aux portes des centres de rassemblement. Les habitants qui avaient eu le courage de sortir dans les rues commentaient l'événement consternés. Même ceux qui n'avaient jamais agréé les minoritaires allemands montraient leur désapprobation envers l'arrestation et la déportation en Union soviétique.

La compassion des Roumains vis-à-vis du sort des minoritaires allemands était doublée d'angoisse car, les citoyens roumains d'origine ethnique allemande ayant créé un précédent, ils voyaient s'ouvrir pour eux aussi la perspective d'une possible déportation prochaine. «Notre tour viendra aussi» – disaient les Roumains, en bon nombre. «Vous vous êtes débarrassés de nous. Votre tour viendra aussi» – disaient certains minoritaires allemands aux Roumains. Une partie des Juifs, ainsi que le chef de la Communauté juive de Sibiu, n'ont montré aucune satisfaction à l'occasion de l'arrestation des minoritaires allemands, par contre, ils sont devenus inquiets. D'autres Juifs, tout comme les communistes convaincus, ont pris par dissonance un air content, «tendant l'oreille» pour s'informer comment réagissaient les citoyens non-allemands, et tout spécialement les Roumains. Ils semblent que ces derniers sont arrivés à la conclusion qu'ils seraient tenus comme les auteurs moraux de la mesure prise contre les minoritaires allemands, ayant préparé le terrain. Un indice en ce sens serait le fait que les représentants de l'Union des Patriotes et du Parti communiste ont tenu des réunions pendant lesquelles ils ont délibéré sur l'attitude à prendre dans l'éventualité où des Roumains seraient arrêtés aussi. D'ailleurs, on a arrêté déjà des personnes d'origine ethnique roumaine, en partie portant des noms allemands. Des Hongrois ont été arrêtés aussi.

En général, on a arrêté aussi des minoritaires allemands qui les derniers temps militaient pour l'idéologie de gauche et étaient inscrits dans des syndicats. C'est en vain que ces derniers ont demandé l'aide de ces syndicats. Certains minoritaires allemands sont intervenus aussi auprès de l'organisation Madosz de Sibiu, étant repérés au siège de cette organisation le 13 janvier de l'année en cours, surtout des jeunes gens de moins de 17 ans.

Les limites d'âge de 18 à 30 ans (pour les femmes) et de 17 à 45 ans (pour les hommes) n'ont pas été respectées dans tous les cas, des personnes qui devaient être dispensées étant arrêtées quand même. On a arrêté aussi les épouses d'origine ethnique allemande de certains officiers roumains, ainsi que celles d'autres Roumains, surtout des étudiants qui avaient récemment épousé des minoritaires allemandes, certains faisant ainsi de bons mariages. L'arrestation des épouses des étudiants a déterminé l'adhésion de la jeunesse estudiantine à la cause des minoritaires allemands.

Les équipes avaient été instruites dans le sens que l'on arrêterait des minoritaires allemands des deux sexes âgés de 18 à 30 ans (pour les femmes) et de 17 à 45 ans (pour les hommes), les patrons et les directeurs de fabriques et d'entreprises, ainsi que les ouvriers qualifiés indispensables en étant dispensés.

En cas de l'absence du domicile des personnes visées, on devait arrêter les chefs de famille ou les propriétaires de l'immeuble, ces derniers afin d'expliquer l'absence de ceux qui étaient recherchés. Les équipes mixtes devaient arrêter aussi tous ceux qui auraient nié qu'ils étaient minoritaires allemands, mais qui ne pouvait le prouver immédiatement avec des papiers.

Les équipes étant aussi informées qu'une commission allait procéder à un triage ultérieur afin de libérer les personnes qui ne s'encadraient pas dans les critères, on a arrêté aussi un grand nombre de personnes qui n'étaient pas visées, les représentants roumains ne pouvant s'y opposer pour ne pas réveiller les susceptibilités des Soviétiques et se fiant aussi au triage ultérieur, prévu pour le 14 janvier de l'année en cours. Ce triage pourtant n'a jamais eu lieu et tous ceux qui avaient été arrêtés le 13 janvier de l'année en cours ont été embarqués dans des automobiles soviétiques et transportés la nuit, à 2h 30, à la gare de Sibiu, d'où ils ont été envoyés en Union soviétique dans 85 wagons de marchandise munis de poêles.

Il semble que les observateurs anglais ont désapprouvé ce procédé et qu'ils ont fait des démarches, sans aucun succès d'ailleurs, pour faire retourner à Sibiu les trains avec les déportés et faire effectuer le triage.

Pour échapper à la déportation, un bon nombre de minoritaires allemands des deux sexes se sont enfuis, les uns dans les montagnes, d'autres vers le département de Gorj et vers Orșova. A la place des absents, les équipes ont arrêté d'autres membres de la famille. En plus, profitant de la neige fraîchement tombée, les équipes parties à leur poursuite ont réussi à en capturer certains.

De manière concomitante avec l'arrestation des minoritaires allemands de Sibiu, des opérations ont commencé dans les villages limitrophes. Une partie de ceux qui y ont été arrêtés ont été transportés dans des charrettes réquisitionnées à Sibiu et menés dans les centres de rassemblement. La plupart d'entre eux ont été concentrés aux sièges des administrations et dans des centres situés près des gares, en vue de l'embarcation dans les trains. Certains n'ont pas eu le temps de prendre avec eux les affaires de stricte nécessité, d'autres n'avaient que prendre, étant trop miséreux.

On a enregistré un grand nombre de cas de suicide à Sibiu comme dans les villages. A Sibiu, selon les données existantes à l'heure actuelle, on a enregistré les cas suivants: la famille de l'avocat Dr. Iuliu Schuster, 32 Rue Joagărului, qui, après avoir empoisonné ses trois enfants âgés de 1 à 5 ans, est monté au grenier et il s'est pendu avec son épouse. Il a laissé plusieurs lettres dans lesquelles il explique qu'il n'avait pu supporter l'idée de se séparer de ses enfants. Elvira Mühlsteffen, 10 Rue Vopsitorilor, a pris du poison, après avoir assisté à l'arrestation de ses enfants, deux filles et un garçon. Son mari est interné dans le camp de Tg. Jiu. Ana Arz, 8 Rue Saguna, a pris du poison, étant transportée dans le coma à l'hôpital publique. Dans un atelier de menuiserie 27 Rue Regina Maria, on a trouvé un ouvrier qui s'était pendu, que l'on n'a pu identifier faute de papiers. Le docteur Wagner et un certain Weber se sont suicidés aussi. Dans les montagnes de Sibiu, des bergers et des passants divers ont trouvé plusieurs minoritaires allemands, hommes et femmes, qui s'étaient pendus. A Tâlmăci, le directeur de fabrique Reihner, dont la fille avait été arrêtée, s'est tué à coup de pistolet. A Cisnădie, un certain Ștefan Pildner s'est pendu. Il a

été transporté dans le coma à l'hôpital public. Un grand nombre de cas de suicide parmi les villageois d'origine allemande sont sous enquête au Parquet. Selon des employés de la société de chemins de fer, dans la station de Piatra Olt, on a trouvé dans les wagons d'un train avec des déportés de Sibiu 30 personnes qui s'étaient suicidées en prenant du poison.

Le 13 janvier de l'année en cours, environ 2 500 personnes ont été arrêtées à Sibiu. Comme selon les listes dressées par le Commandement de Police de Sibiu environ 4 000 minoritaires allemands devaient être arrêtés, les autorités soviétiques ont demandé que le nombre soit complété immédiatement. Par conséquent, les équipes mixtes roumano-soviétiques ont continué les opérations le 14 et le 15 janvier de l'année en cours, en faisant des descentes dans les rues et des perquisitions dans les maisons. Le fait que l'on n'a pu effectuer l'arrestation du nombre complet de personnes inscrites sur les listes s'explique aussi par ce que ces listes ont été rédigées en base des données fournies par le Bureau de la Population pour l'année 1940, sur ces listes étant inscrites aussi un grand nombre de personnes qui ne se trouvent plus en Roumanie, étant parties en Allemagne comme volontaires SS, ou s'étant enfuies après l'acte du 23 août 1944. Le Commandement soviétique insistant pour que les listes soient respectées et que l'on arrête le nombre de minoritaires allemands indiqué officiellement par le Commandement de Police, dans les cercles roumains, surtout parmi les médecins et les ingénieurs, on craint que ce nombre de minoritaires allemands ne pouvant être respecté, il serait complété avec des Roumains.

Parmi les minoritaires allemands on s'attend à ce que tous les Allemands soient bientôt arrêtés, sans exception. La plupart croient aux rumeurs selon lesquelles leur maisons et leurs biens seront confisqués. Tout comme aux rumeurs selon lesquelles les équipements des fabriques appartenant aux minoritaires allemands déportés seront démontés et transportés en Union soviétique, toute la région (Sibiu, Cislădie, etc.) restant ainsi sans industrie.

Ils sont très pessimistes quant au sort de leurs co-nationaux déportés, qu'ils ne voient jamais revenir, malgré le communiqué passé à la radio par la Présidence du Conseil des Ministres. Ils font courir le bruit, de provenance soviétique dit-on, que le responsable de l'arrestation des minoritaires allemands n'a pas été le gouvernement soviétique, mais le gouvernement roumain, qui a offert les citoyens d'origine ethnique allemande à l'Union soviétique comme main d'œuvre, sans que celle-ci le demande.

L'état d'esprit de la population roumaine est trouble. On a peur que la vie économique, qui a souffert une terrible perturbation, ne connaisse un déclin catastrophique. On attend avec angoisse que les déportations des Roumains commencent elles aussi, sous de divers prétextes. On remarque une perte de confiance dans la capacité de réaction du gouvernement roumain face aux exigences des Soviétiques et de la Commission Interalliée de Contrôle, ainsi que dans sa capacité de défendre les Roumains. On parle même d'une éventuelle révolution qui, dit-on, jouirait de l'appui de l'armée.

*Source du document:* ACNSAS, fonds Documentar, dossier 3 960. ff. 155-165 (Original en roumain).